

L'ESSENTIEL 2022

# Bilan de l'emploi et de la formation

CCN n° 3044 – IDCC 0573

Convention collective nationale  
des COMMERCES DE GROS



AKTO

Exercice

2022



# SOMMAIRE



## LES ENTREPRISES ET LES EMPLOIS DANS LA BRANCHE

<u>LES ENTREPRISES</u>	P.2
<u>LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS</u>	P.3
<u>LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI</u>	P.6
<u>LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION</u>	P.7
<u>LE TUTORAT</u>	P.8
<u>LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE</u>	P.9

## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

<u>L'ACCÈS À LA FORMATION</u>	P.10
<u>LE DISPOSITIF PRO A</u>	
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS</u>	P.11
<u>LE PLAN DE FORMATION DANS LES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS</u>	P.12
<u>LE FNE - FORMATION</u>	P.13

# Les entreprises et les emplois dans la branche

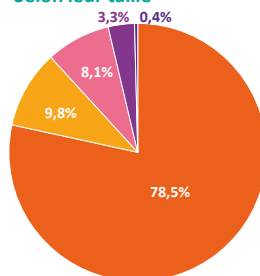


## LES ENTREPRISES

- Le nombre d'entreprises dans la branche continue d'augmenter, mais cette évolution pourrait être en partie liée au changement de méthode de comptage (passage au fichier France Compétences).
- Leur répartition par famille d'activité est relativement stable. Les entreprises exerçant une activité interindustrielle (produits électriques, sanitaire, chauffage, pièces automobiles...) sont majoritaires (57,0%), devant les entreprises des secteurs non alimentaire (peinture, verrerie, papeterie... - 27,3%) et alimentaire (fruits et légumes, produits laitiers, volailles... - 15,7%).
- L'ancienneté moyenne des entreprises est de 25 ans.
- Les entreprises sont principalement implantées dans trois régions : Île-de-France (32,0%), Auvergne-Rhône-Alpes (13,9%) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,6%).

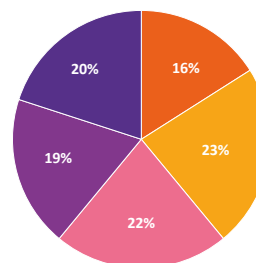
## Répartition des entreprises

Selon leur taille



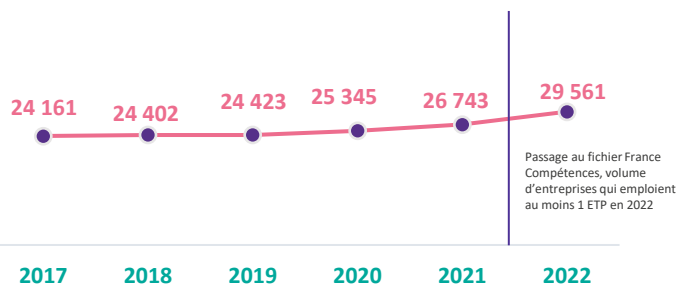
- Moins de 11 salariés
- De 11 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 à 299 salariés
- 300 salariés et plus

Selon leur ancienneté



- Inférieure à 10 ans
- De 10 à 19 ans
- De 20 à 29 ans
- De 30 à 39 ans
- 40 ans et plus

## Évolution du nombre d'entreprises



- Par famille d'activité, les entreprises de l'alimentaire se distinguent par une large part d'entreprises créées depuis 40 ans ou plus (26%). La famille non-alimentaire compte la part la plus importante d'entreprises de moins de 10 ans (18% contre 15% pour l'interindustrielle et 13% pour l'alimentaire).
- La branche compte près de 43 000 établissements en 2022. Près de deux établissements sur trois (61,4%, contre 57,0% des entreprises) dans la famille interindustrielle, près d'un sur quatre, dans le non-alimentaire (24,4%) et plus d'un sur dix dans l'alimentaire (14,2%). Au global, les entreprises de la branche comptent 1,4 établissements en moyenne.



**29 561**  
entreprises  
dont 78,5% de TPE

Effectif moyen :  
**10,1**  
salariés

**43 000**  
établissements  
soit 1,4 établissement  
en moyenne par entreprise

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
Enquête CCN n°3044 ;  
Fichier SIRENE

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS

- Le nombre de salariés dans la branche continue d'augmenter, mais cette évolution pourrait être en partie liée au changement de méthode de comptage (passage au fichier France Compétences)

### Évolution du nombre de salariés

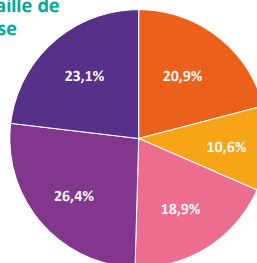


- Les entreprises de 50 salariés et plus (49,5% des effectifs) et du commerce de gros interindustriel (58,8%) sont les principaux employeurs de la branche.
- Les salariés de la branche sont aux deux-tiers des hommes (66%). Une proportion stable depuis plusieurs années, supérieure à celle observée au niveau national dans le secteur privé (60,0%).
- Les femmes sont davantage représentées dans les petites structures (39% des effectifs des TPE) et dans les entreprises du commerce de gros non-alimentaire (36%).

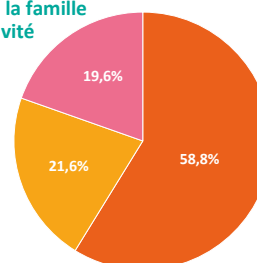
- Près de 26% des salariés de la branche sont âgés de 35 à 44 ans.
- 60% des salariés de la branche sur trois occupent un poste d'employé - ouvrier et 24% un poste de cadre. Depuis 2008, la tendance observée est plutôt une baisse de la part des salariés sur des postes d'employé - ouvrier (passant de 66,5% à 60%), et une hausse de la part des cadres (de 19,5% en 2008 à 24% en 2022).

### Répartition des salariés

Selon la taille de l'entreprise



Selon la famille d'activité



- Moins de 11 salariés
- De 11 à 19 salariés
- De 20 à 49 salariés
- De 50 à 299 salariés
- 300 salariés et plus
- Interindustrielle
- Alimentaire
- Non-alimentaire

**387 687 salariés**

Âge moyen des salariés :

**42 ans**

**66% d'hommes**

**20,9% des salariés travaillent dans une TPE**

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
Enquête CCN n°3044 ;  
Enquête emploi en continu INSEE - 2021

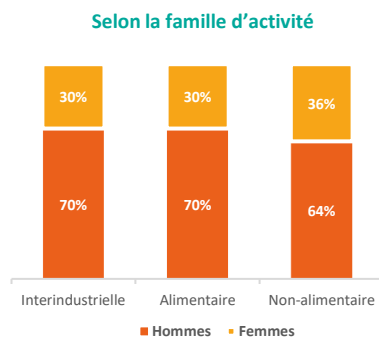
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES SALARIÉS ET LES EMPLOIS (suite)

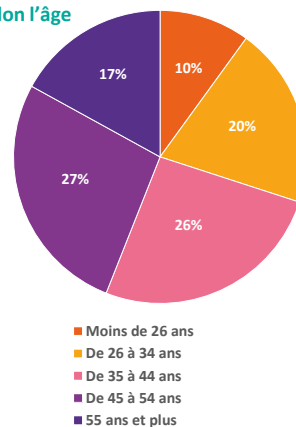
- Les métiers « commerciaux » sont ceux qui concentrent le plus grand nombre de salariés : plus d'un tiers des effectifs occupe un poste dans cette famille (35,4%).
- 21,4% des salariés de la branche occupent un emploi dans la logistique, et près d'un salarié sur dix est chauffeur-livreur (Métiers du transport).
- Enfin, les fonctions techniques (10% des salariés) concernent davantage les hommes (10% contre 7% des femmes), tendance inverse pour les fonctions administratives : elles occupent moins d'un salarié sur six (15%), mais un tiers des femmes (34%) contre 6% des hommes.

### Répartition hommes/femmes

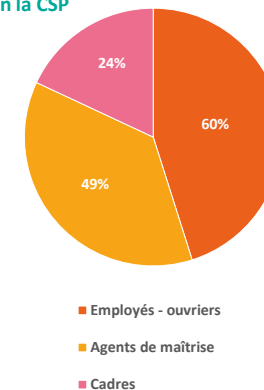


### Répartition des salariés

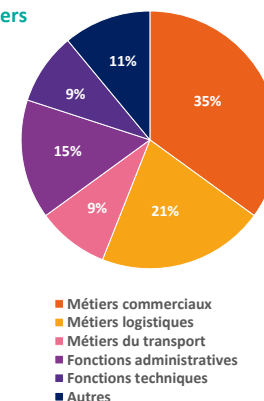
#### Selon l'âge



#### Selon la CSP



#### Selon la famille de métiers



# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LES INTENTIONS D'EMBAUCHE ET LES OFFRES COLLECTÉES PAR PÔLE EMPLOI

- Interrogées fin 2022 sur leurs intentions d'embauche en 2023, l'attitude des acteurs du commerce interentreprises reflète celle observée au niveau national, avec un nombre de projets de recrutement marquant le pas. Cette baisse est d'ailleurs plus marquée qu'au niveau national, tous secteurs confondus (-2,5% contre -0,2% tous secteurs confondus).
- La part de recrutements jugés difficiles continue d'augmenter dans l'ensemble (61,0% ; + 3 points). Pour le commerce interentreprises, cette part reste légèrement inférieure (59,0%). Elle augmente cependant à un rythme nettement supérieur (+ 6 points), et se rapproche du niveau observé tous secteurs confondus.
- Les métiers commerciaux et du transport et de la logistique connaissent les plus fortes tensions en recrutement.
- Au niveau du nombre d'offres collectées, celui-ci continue de croître en 2022. Après une forte baisse en 2020 (- 38%), le nombre d'offres d'emploi collectées était revenu en 2021 à un niveau proche de celui observé en 2019.
- En termes de types de contrat proposés, la majorité des offres collectées (les trois-quarts d'entre elles, au premier trimestre 2023) concernent des CDI.

## Évolution du nombre de projets de recrutement



## Évolution du nombre d'offres collectées par pôle emploi

	4 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2020	1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE 2021	2 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2021	3 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2021	4 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2021	1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE 2022	2 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2022	3 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2022	4 <sup>E</sup> TRIMESTRE 2022	1 <sup>ER</sup> TRIMESTRE 2023
Ensemble	9 540	12 580	16 180	16 480	16 510	18 570	18 030	16 220	15 380	16 360
CDI	6 150	8 300	10 290	11 140	11 740	13 600	12 680	11 550	11 800	12 190
CDD de plus de 6 mois	620	780	990	990	760	910	1 130	970	620	830
Autres	2 590	2 970	4 340	3 920	3 720	3 560	3 610	2 910	2 620	2 870

## Plus de 89 000

projets de recrutement dans le commerce interentreprises en 2022

Les offres collectées par Pôle Emploi continuent de croître en 2022, mais diminuent au premier trimestre 2023 par rapport au premier trimestre 2022

# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le nombre de recrutements en contrat de professionnalisation recule en 2022 (- 17 %) et se maintient à un niveau relativement peu élevé, lié à la montée en puissance du contrat d'apprentissage.
- 1,4 % des entreprises de la branche ont recruté au moins un salarié en contrat de professionnalisation. Les deux tiers d'entre des salariés recrutés le sont dans des entreprises de 50 salariés et plus (67%), une part en hausse (54% en 2021, 48% en 2020).

### Évolution du nombre de contrats de professionnalisation



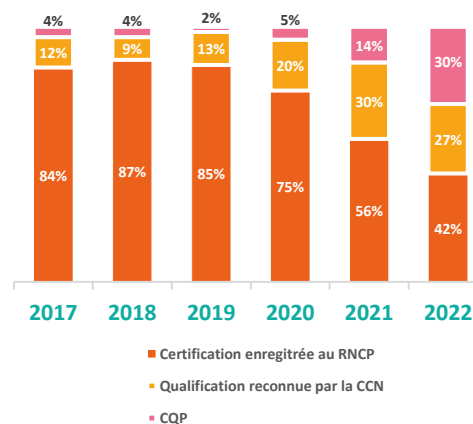
- 57% des contrats de professionnalisation sont conclus à durée indéterminée. Les salariés âgés de 26 ans et plus sont les principaux bénéficiaires des embauches en CDI (63%).
- L'essentiel des contrats de professionnalisation a une durée inférieure ou égale à 1 an (85%).

- Depuis 2019, la tendance est à l'accroissement des embauches de salariés âgés de 26 ans et plus (+ 34 points entre 2018 et 2022). Leur part dans les recrutements atteint les 51% en 2022.
- Les femmes représentent 38% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation. Elles sont plus souvent embauchées en contrat de professionnalisation à durée déterminée que les hommes (66%, contre 40%) et suivent davantage de formations certifiantes (58% contre 32%).
- Après plusieurs années d'augmentation du niveau de qualification des salariés recrutés en contrat de professionnalisation, la tendance s'inverse depuis 2021. La moitié des salariés recrutés (50%) a un niveau de formation supérieur ou égal à Bac + 2 (une part en baisse de 19 points par rapport à 2020).

- 62% des salariés recrutés en contrat de professionnalisation suivent une formation au commerce ou à la vente.
- Les certifications enregistrées au Répertoire national des certifications professionnelles (diplômes de l'Éducation nationale, titres professionnels...) représentent 42% des contrats de professionnalisation en 2022, une part en baisse, notamment liée cette année à une augmentation importante de la part des CQP (+ 25 points en 2 ans).
- 30% des contrats de professionnalisation vise un Certificat de qualification professionnelle (CQP) de la branche, dont la quasi-totalité le certificat Vendeur itinérant (98%).

### Répartition des contrats de professionnalisation

Selon l'objectif visé



**1 130 contrats de professionnalisation**

signés dans 412 entreprises

**Près des 60%**

des contrats signés sont des CDI

**10,2 mois**

durée moyenne des contrats

Source : OPCO CCN n°3044



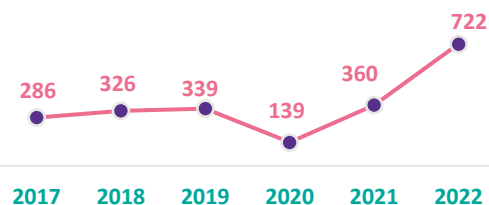
# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE TUTORAT

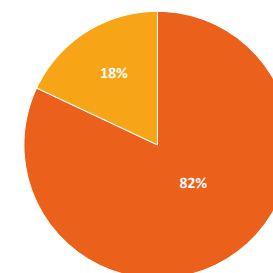
- Le nombre de tuteurs formés en 2022 continue de croître, il a plus que doublé sur l'année.
- La durée moyenne des formations reste stable, autour de 8 heures.

### Évolution du nombre de tuteurs formés



### Répartition des tuteurs formés

#### Selon leur âge



■ Moins de 50 ans

■ 50 ans et plus



**722 tuteurs formés**

**8 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3044



# Les entreprises et les emplois dans la branche



## LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

- Près de la moitié des salariés recrutés en contrat d'apprentissage le sont dans une TPE (41%), plus d'un sur dix dans une entreprise de 300 salariés et plus (14%).
- L'essentiel des salariés recrutés en contrat d'apprentissage a un niveau Bac + 2 ou plus (90%, dont une majorité de bac + 3 et plus).
- Plus de la moitié des certifications visées dans le cadre du contrat d'apprentissage (53%) sont des diplômes, le restant, des titres (47%).

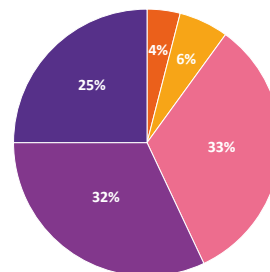
## Évolution du nombre de contrats d'apprentissage



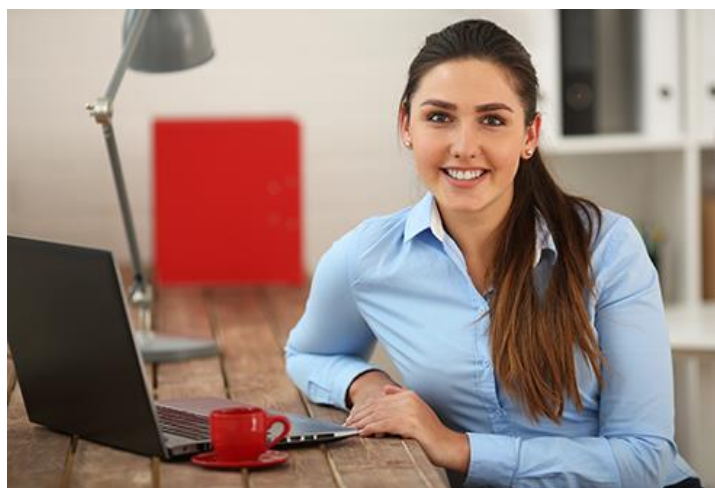
- Le quart des certifications visées sont de niveau 7, 8 - I : Bac + 5 et plus (25%).
- Près d'un sur cinq (19%) vise l'obtention d'un BTS. Le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client représente à lui seul 34% des BTS.
- Le principal thème de formation est le commerce – vente : près de 40% des formations y ont trait.

## Répartition des certifications visées

Selon leur niveau



- Niveau 3 - V (CAP - BEP)
- Niveau 4 - IV (BAC)
- Niveau 5 - III (BAC+2)
- Niveau 6 - II (Bac+3)
- Niveaux 7, 8 - I (Bac+5 et +)



**13 028 contrats d'apprentissage**

signés dans 5 877 entreprises

**Plus de 4  
apprentis sur 10  
sont des femmes**

**16,6 mois**

durée moyenne des contrats

**544 heures**

durée moyenne des formations

Source : OPCO CCN n°3044

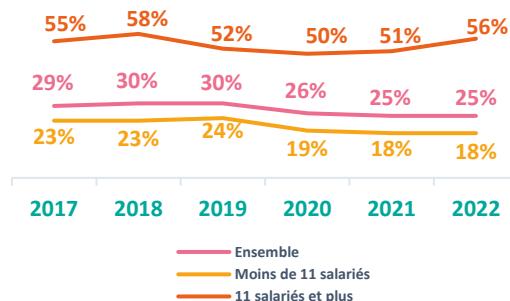
# Les entreprises et les emplois dans la branche



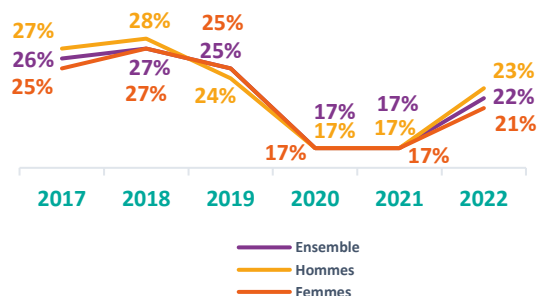
## L'ACCÈS À LA FORMATION

- En 2022, 22% des salariés sont partis en formation dans le cadre du Plan de Développement des Compétences (80%), de la Pro A (<1%), des Actions collectives (1%) ou du FNE (19%).
- En hausse par rapport à 2021 (+39%), les effectifs formés sont majoritairement issus des entreprises employant 11 salariés et plus.

### Évolution du taux d'entreprises formatrices



### Évolution du taux de départ en formation



## LE DISPOSITIF PRO A

- 53 salariés ont suivi une formation dans le cadre de la Pro A en 2022 (29 en 2021).
- La majorité (37) de ces formations a visé un CQP, (CQP Responsable d'unité commerciale en tête - 36). 10 ont visé un titre de Conducteur routier de marchandises sur porteur, et 6 un titre de Manager d'unité marchande.
- La durée moyenne des formations est de 244 heures.

## ZOOM : FORMATIONS ACTIONS COLLECTIVES

Les Formations Actions Collectives sont des formations cataloguées et proposées par AKTO qui en assure la coordination pédagogique et administrative. Conçues pour répondre aux besoins partagés des professionnels du secteur, elles sont organisées sur l'ensemble du territoire.

### Bilan 2022 :

- 977 salariés formés (-80%), dont 47% de femmes
- Durée moyenne de formation : 13 heures
- Principaux thèmes de formation : Prévention – Hygiène – Sécurité (34%), Bureautique – Informatique (24%) et Transport – Logistique (13%).

## À noter

Les données formation indiquées dans cette partie sont établies à partir des actions ayant fait l'objet d'une demande de prise en charge auprès d'AKTO. Elles ne représentent de ce fait pas la totalité des formations réalisées dans le cadre du plan des entreprises de 11 salariés et plus. Les formations hors financement OPCO sont estimées à partir de données d'enquête : 55 000 salariés auraient bénéficié de 670 000 heures de formation en 2022.

**86 117 salariés formés**

**25% d'entreprises**

ont formé au moins un salarié

**22%**

taux de départ en formation

Sources : OPCO CCN n°3044 ;  
Enquête CCN n°3044

# La formation professionnelle

## LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE MOINS DE 11 SALARIÉS

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 augmente à nouveau après une année de forte baisse, notamment liée à la COVID-19 et au recours aux formations financées via le FNE.
- Les femmes (38% des stagiaires) et les employés - ouvriers (63%) sont, en proportion, les principaux bénéficiaires des formations organisées dans le cadre de ce dispositif.
- La durée moyenne de formation est en hausse (22,1 heures contre 19,2 heures en 2021).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (20%) augmente elle aussi cette année, de 8 points.

### Évolution du nombre de stagiaires



### Répartition des stagiaires

Selon le sexe

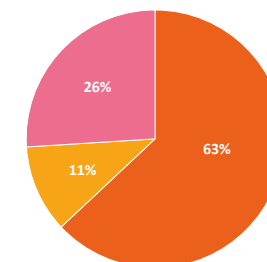


■ Hommes ■ Femmes



### Répartition des stagiaires

Selon la CSP



■ Employés - ouvriers  
■ Agents de maîtrise  
■ Cadres

**12 868 salariés formés**

**22 heures**

durée moyenne des formations

**Bureautique -  
informatique**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

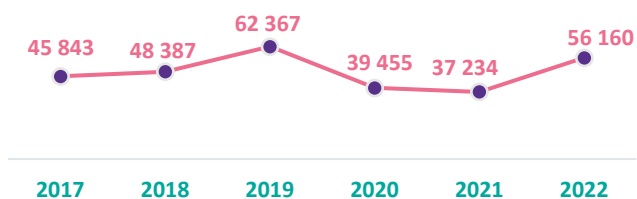
# La formation professionnelle

## LE PLAN DE FORMATION DES ENTREPRISES DE 11 SALARIÉS ET PLUS

- Les départs en formation dans le cadre du plan de formation augmentent en 2022 (+51%), après deux années de baisse, notamment liées à la COVID-19 et à l'emploi des formations sur le FNE.
- Près d'un stagiaire sur quatre (22 %) a suivi une formation « cœur de métier » en 2022 : Commerce - Marketing - Achat (11%) et Technique produit (11%). Près d'un sur cinq suit une formation plus transverse en Bureautique - Informatique (16%).
- À noter, la hausse de la part des salariés formés à la prévention - hygiène - sécurité, se poursuit en 2021 (+2 points). Elle concerne ainsi plus du quart des stagiaires formés dans ce cadre (28%).
- Les cadres (25%) sont, au regard de leur part dans les effectifs de la branche, les principaux bénéficiaires des formations réalisées.
- 91% des formations ont une durée inférieure à 30 heures.

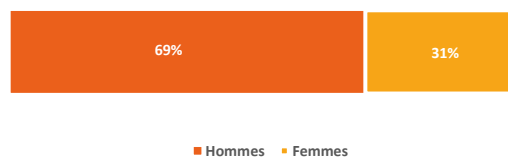


### Évolution du nombre de stagiaires



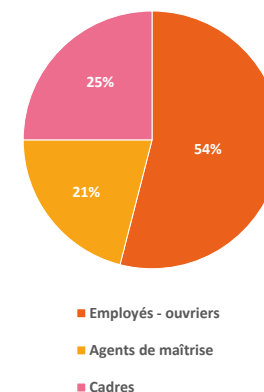
### Répartition des stagiaires

#### Selon le sexe



### Répartition des stagiaires

#### Selon la CSP



**56 160 salariés formés**

**15 heures**

durée moyenne des formations

**Prévention, hygiène et sécurité**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

# La formation professionnelle

## LE FNE - FORMATION

- Le nombre de stagiaires formés en 2022 dans le cadre du FNE augmente par rapport à 2021 (+54%).
- Les agents de maîtrise (19% des stagiaires) et les cadres (32%) sont, en proportion, les principaux bénéficiaires des formations organisées dans le cadre de ce dispositif.
- La durée moyenne de formation diminue légèrement (13,0 heures contre 13,9 heures en 2021).
- La part des formations d'une durée supérieure à 30 heures (25%) augmente cette année.

### Répartition des stagiaires

Selon le sexe

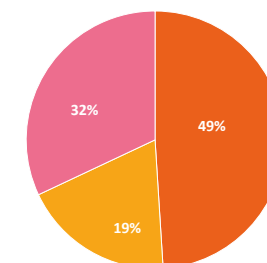


- Plus d'un stagiaire sur trois (34%) a suivi une formation « cœur de métier » en 2022 : Commerce - Marketing - Achat (22%) et Technique produit (12%). Près d'un sur cinq suit une formation plus transverse en Bureautique - Informatique (18%).



### Répartition des stagiaires

Selon la CSP



- Employés - ouvriers
- Agents de maîtrise
- Cadres

**16 059 salariés formés**

(10 402 en 2021)

**13 heures**

durée moyenne des formations

**Commerce,  
marketing, achat**

principal thème de formation

Source : OPCO CCN n°3044

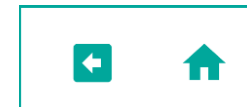


**CONTACT SECRÉTARIAT DE  
LA CPNEFP DE LA CCN N° 3044**

CGF – Confédération des Grossistes de France  
29 - 31 rue Saint Augustin  
Bâtiment B - 3<sup>e</sup> étage  
75002 Paris  
Tél. : 01 44 55 35 00  
[www.cgf-grossistes.fr](http://www.cgf-grossistes.fr)

**AKTO**

14 rue Riquet  
75 019 Paris  
Tél. : 01 53 35 70 00



**AKTO**  
L'humain au cœur des services